



6 rue Jean Jaurès  
93200 Saint-Denis

# Charte de fonctionnement

Cette Charte présente les principes fondamentaux qui ont présidé à la création et au fonctionnement de l'association.

Les membres fondateurs ont voulu l'association dans la lignée des grands maîtres de la musique arabo-andalouse :

- ❖ L'association El Mawsili est une école de formation musicale, ouverte aux adultes, sa préoccupation première demeure la formation des jeunes
- ❖ L'association El Mawsili se fixe comme objectif la transmission du patrimoine musical arabo-andalou selon la tradition orale héritée des grands maîtres. Cette mission a été confiée au maître Farid Bensarsa
- ❖ L'adhérent adulte, en tant que de besoin, se met au service de la formation des enfants et des jeunes de l'association
- ❖ L'adhérent s'acquitte d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le conseil d'administration. Le règlement de cette cotisation est un acte d'adhésion à l'association et contribue à son bon fonctionnement. Cette cotisation ne constitue en aucun cas une rétribution des cours dispensés aux adhérents
- ❖ L'adhérent est tenu au respect de l'esprit de l'association, il s'engage à veiller à la cohésion et à l'harmonie du collectif
- ❖ L'association El Mawsili se veut un espace convivial d'épanouissement laïc et apolitique
- ❖ L'association El Mawsili vise l'excellence. Celle-ci exige le respect mutuel entre les membres, l'entraide dans l'apprentissage, l'effort et la rigueur dans le travail
- ❖ L'adhérent se met au service de l'association et ne s'en sert pas à des fins personnelles
- ❖ L'association confie des responsabilités et non un pouvoir
- ❖ Les ressources matérielles et immatérielles de l'association El Mawsili – les fichiers des adhérents, les enregistrements audio et vidéo, etc. – sont sa propriété exclusive et ne peuvent être exploitées ou utilisées sans l'accord préalable du conseil d'administration
- ❖ L'adhérent s'engage à préserver le matériel mis à sa disposition et à veiller à l'entretien des espaces de travail

Saint-Denis le : .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »